

Parcours « Les écritures d'inventaire »

Objectifs :

Maîtriser les opérations et écritures comptables liées à l'arrêté des comptes. A la fin de la formation, les participants sauront établir et organiser un dossier de gestion.

Durée : 9 x 2h, soit 18h

Public : Collaborateurs de cabinets comptables

Pré-requis : Collaborateurs débutants et/ou expérimentés

Méthode pédagogique : 9 modules en distanciel. Exposé, exemples et exercices pratiques. Echanges d'expériences. Remise d'un support documentaire.

Intervenante : Françoise PICCA, expert-comptable

Programme :

Module 1 – La démarche de la révision et de la préparation d'un bilan (2h)

Module 2 – La partie trésorerie (2h)

- Banque
- Caisse
- Cipav
- Prêts

Module 3 – Les comptes de tiers (2h)

- Justification des comptes clients
- Fournisseurs
- Provisions
- Factures à recevoir

Module 4 – Les frais déductibles, les charges mixtes (2h)

Module 5 – Les immobilisations, les amortissements, les plus-values (2h)

Module 6 – Le cycle social (2h)

- Vérifications
- Provisions

Module 7 – Le cycle État (2h)

- Contrôle de la TVA collectée
- Rappels des règles de déductibilité
- TVA UE et hors UE

Module 8 – Le cut-off des charges et des produits (2h)

Module 9 – Les déductions et les réintégrations fiscales (2h)